



Avignon, le 10 août 2018

Fermeture au public des gorges du Toulourenc en situation de vigilance météo de niveau ORANGE pour le risque orages

Cet été, le site des gorges du Toulourenc, lieu de randonnées aquatiques familiales, connaît une fréquentation exceptionnelle, au-delà du millier de personnes recensées chaque jour les années précédentes. Conséquence de cette très forte attractivité, le nombre d'interventions des services de secours au sein du site a lui aussi considérablement augmenté.

Le drame – qui a coûté la vie à cinq personnes emportées par une crue soudaine – survenu le 1^{er} août dernier en Corse-du-Sud montre que la soudaineté et la brutalité des orages méditerranéens peuvent surprendre les vacanciers, y compris des professionnels, avec des conséquences tragiques.

C'est ainsi qu'une vague de plus d'un mètre avait dévalé le Toulourenc le 17 juillet 2013 en début de soirée : la vidéo « Le Toulourenc en crue », visible sur YouTube, est explicite sur l'extrême rapidité et les conséquences éventuelles d'un évènement similaire survenant en milieu d'après-midi.

Compte tenu de ce haut niveau de risque et soucieux de la sécurité des visiteurs du site et après avoir consulté les élus des communes concernées, les préfets de la Drôme et de Vaucluse ont décidé de prendre un arrêté inter-préfectoral interdisant jusqu'au 30 septembre aux promeneurs, randonneurs et sportifs l'accès aux gorges du Toulourenc, lorsque le département de la Drôme ou celui de Vaucluse est placé en situation de vigilance météorologique de niveau orange pour le phénomène d'orages.

Contacts Presse

Isabelle LEBOUTEILLER Tel : 04 88 17 80 38
isabelle.lebouteiller@vaucluse.gouv.fr

Emilie HOURS Tel : 04 88 17 80 40
emilie.hours@vaucluse.gouv.fr